



## PRÉFÈTE DE LA SOMME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 28 août 2020

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020 DÉCLARATIONS DE CANDIDATURES

Le 27 septembre 2020, 172 sièges de sénateurs seront renouvelés, dont trois mandats de sénateurs représentant le département de la Somme.

L'élection aura lieu à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Toute liste candidate à ces élections doit préalablement déclarer sa candidature.

Il s'agit d'une formalité obligatoire.

### **Modalités de dépôt des candidatures**

La déclaration de candidature est déposée en préfecture en double exemplaire, par le candidat ou par le représentant qu'il a désigné à cette fin.

Aucun autre mode de déclaration de candidature, notamment par voie postale, par télécopie ou par messagerie électronique n'est admis.

**Le dépôt des candidatures se tiendra, sur rendez-vous, du lundi 7 septembre au vendredi 11 septembre 2020** à la préfecture de la Somme, sise 51 rue de la République 80000 Amiens, aux horaires suivants :

- **du lundi 7 au jeudi 10 septembre : de 9h à 12h et de 14h à 17h**
- **le vendredi 11 septembre : de 9h à 12h et de 14h à 18h**

Les candidats sont invités à prendre l'attache du service des élections pour convenir préalablement d'un rendez-vous afin que l'accueil puisse s'effectuer dans les meilleures conditions.

Cette prise de contact doit également permettre de répondre à toute question sur le caractère complet du dossier.

**La prise de rendez-vous doit être faite au numéro suivant : 03.22.97.83.49**

Le mandataire financier doit être déclaré au plus tard à la date à laquelle la candidature est enregistrée.

L'ensemble des documents, imprimés nécessaires aux déclarations de candidature, ainsi que le mémento à l'usage des candidats sont disponibles sur le site internet de la préfecture :

<https://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-elections/Elections/2020-Senatoriales>

### **Service communication et représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48

Mél : [pref-communication@somme.gouv.fr](mailto:pref-communication@somme.gouv.fr)



PrefectureSomme



@Prefet80

51, Rue de la République  
80000 Amiens